



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 120505

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3536 réalisé par le député Michel Bouvard, sur le thème « Universités et formation continue : une situation critique, des réponses urgentes », M. Thierry Mariani prie M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à la recommandation n° 8 : « Moduler les dotations du ministère en fonction des efforts menés dans la définition d'une politique de formation continue et des résultats enregistrés. Sanctionner financièrement le défaut de respect des règles, notamment comptables, déterminées par les textes régissant la formation continue. »

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120505

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2567